

# MACS sous surveillance

Une poignée de contribuables de la communauté de communes se sont regroupés au sein de l'association «MACS Initiatives». Leur but : la défense des intérêts des habitants du territoire.



«Pour Aygueblue, le mal est fait», déplore Paul Faure.

Bien qu'elle ait pris le nom de «MACS Initiatives», l'association que préside Paul Faure est loin d'être une inconditionnelle de la communauté de communes. La vingtaine d'adhérents regroupés autour du ressortissant de Benesse-Maremne sont même assez critiques vis-à-vis de l'établissement public. «Les communautés de communes ont été créées pour compenser les effets négatifs de l'émiettement du découpage communal, rappelle Paul Faure. Mais six ans après la création de Maremne Adour Côte Sud, le bilan est plutôt négatif», estime-t-il. Avec son conseil d'administration, au sein duquel on retrouve Gérard Dumas, par ailleurs vice-président de l'association Seignosse Océan, il dresse un constat peu amène de l'action de la CdC.

Le premier écueil vient, pour lui, de l'effet de mutualisation qui n'a pas fonctionné. «En créant les communautés de communes, le législateur espérait que les services transférés par les communes permettraient une baisse sensible des impôts communaux et rendraient la fiscalité communautaire indolore. Mais il y a maintenant les impôts de MACS, et ceux des communes n'ont pas diminué pour autant. Au contraire, ils ont continué à croître.» Pour expliquer cet empilement de la fiscalité, communes et CdC arguent de services nouveaux apportés à la population. Mais MACS Initiatives doute de leur pertinence. «Par exemple, la politique "culturelle" de MACS, très prétentieuse et coûteuse, est-elle indispensable alors que deux agglomérations d'importance sont à nos portes ?», interroge Paul Faure.

Autre grief : la représentativité des communes au sein du conseil communautaire. Vieux leitmotiv des résidents de la Côte qui s'estiment sous-représentés, l'argument est repris par les habitants des petites communes rurales qui se sentent eux aussi «marginalisés dans le processus de décision». Les ordures ménagères prises en charge par MACS depuis sa création sont également au cœur des problèmes. «La conséquence en est que les habitants paient non en fonction

de leur consommation locale constatée par passage, mais en fonction de leur valeur locative ! Le principe pollueur payeur est loin d'être en application.»

Le parc aquatique Aygueblue, dont les travaux avancent bien à Saint-Geours-de-Maremne, cristallise le mécontentement. «Entre la nécessité reconnue d'une piscine pour les scolaires et les sportifs et l'équipement en cours de réalisation il y a un dérapage non maîtrisé au prétexte de réaliser un "équipement structurant" et de se comporter en collectivité "importante"», reprend Paul Faure. Enfin, MACS Initiatives reproche à la CdC son manque de communication, et notamment la fermeture du forum de discussion de son site internet<sup>1</sup>.

Face à ce constat, l'association dresse une liste de doléances. Elle réclame un audit des processus décisionnels et de la politique budgétaire de la CdC, une révision de ses statuts quant à la représentativité des communes, un retour en arrière concernant le traitement des ordures ménagères afin que chaque commune traite directement avec le Sitcom (syndicat intercommunal de traitement et de collecte des ordures ménagères) et la création d'une commission extracommunautaire pour pallier le déficit de communication de l'établissement public. Concernant Aygueblue, «malheureusement le mal est fait, soupire Paul Faure. Nous ne pouvons que réclamer un audit indépendant afin de réduire au maximum le coût de fonctionnement et des dépenses liées au transport des scolaires.»

A quelques mois des élections municipales, l'apparition de cette nouvelle association n'est pas un hasard. Même si les délégués communautaires ne sont pas élus au suffrage direct, ils feront obligatoirement partie des nouvelles équipes municipales issues des urnes en mars prochain. Aussi MACS Initiatives entend-elle peser de tout son poids auprès des candidats et de leur liste, «pour qu'ils se positionnent clairement sur tous ces sujets». Consciente par ailleurs que les «dérives» qu'elle dénonce pour MACS sont aussi valables pour de nombreuses autres CdC, l'association entend également se rapprocher de groupes similaires sur l'ensemble du territoire. Car au-delà de la critique de MACS, c'est le principe même des communautés de communes qu'elle remet en cause.

<sup>1</sup> Pour offrir aux internautes la possibilité de s'exprimer, l'association a créé son propre site Internet et son forum : [www.macs-initiatives.com](http://www.macs-initiatives.com)